

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 FEVRIER 2016

8/1 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES, EDUCATIVES ET CARITATIVES

Les membres du conseil municipal sont invités à se prononcer sur l'attribution des subventions 2016 aux associations locales conformément aux tableaux et dispositions suivants :

A. Subventions de fonctionnement

Bénéficiaires	Montants en €
AMIFA	770,00
Anciens Combattants	1 200,00
Anciens de Colmant-Cuvelier	300,00
APECS	300,00
Ararat	200,00
Association des donneurs de voix	150,00
Association Historique	500,00
Association Jean Bosco	200,00
Babelle (Théâtre)	250,00
(La) Cabane dans les arbres	940,00
CADLM	1 500,00
Carambol'ages	400,00
Caramel	81 000,00
Centre social Imagine	85 500,00
Centre social Imagine contrat enfance	600,00
Centre social Imagine animation globale	65 000,00
CESAM	600,00
Chorale D. Savio	500,00
CLCV	1 200,00
Colombie en Nord	250,00
Danse Expression	230,00
DDEN (Délégués Dptaux Ed Nat)	250,00
Etoile du Jeu	150,00
Eugénies	170,00
Harmonie Municipale	20 200,00
Jazz à Mons en Baroeul	150,00
Mieux Vivre aux Anémones	150,00
Mons entraide	1 866,00
Mons et Merveilles	300,00
Mons Loisirs	125,00
Mons Promotion Culture	110,00
Mons Secourisme	2 150,00

Mons Vacances	1 300,00
MVV (Mons une Ville à Vivre)	150,00
Nord Madame	380,00
Parc de la Solitude	100,00
Pont du Lion d'Or	220,00
Prim'enfance	300,00
Promesse	1 300,00
Quatre Saisons	350,00
Résidents de Mons la Chapelle	150,00
Saveurs du Marché	1 000,00
Si Tuenda Gospel	200,00
Upercut	1400,00
TOTAL	274 061,00

Ces dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 92025, compte nature 6574 du budget de l'exercice.

B. Subventions pour projets ou équipements

Bénéficiaires	Montants en €	Objet
Anciens Combattants	1 500,00	Achat de médailles, repas du 11 novembre, sorties « mémoire »
Association Historique	1 500,00	Journées du Patrimoine
Caramel	5000,00	séjour Corse (1 500 €), achat lecteur multimédia (500 €), achat matériel équipement cuisine (3000 €)
Centre social Imagine	12 500,00	Jeux ludothèque (900 €), carnaval (4 500 €), Fête du jeu (1 100 €), activités jeunes (1 500 €), sorties familiales (4 500 €)
CESAM	19 000,00	Dimanches du Barœul (Nos Quartiers d'Eté) – Forum des associations
Communauté Grecque de la région nord	700,00	Remplacement de matériel suite à un vol
Danse Expression	1 000,00	Spectacle fin de saison
Fédéjeux	4 000,00	Festival du jeu Ludinord
Eugénies	300,00	Sauvegarde du patrimoine audio-visuel de Mons
Heure Exquise	3 000,00	Animations en direction des Monsois (projections jeunes publics- soirées thématiques Trait d'Union)
Mons entraide	5 250,00	Cotisation banque alimentaire - location véhicules
Mons Promotion Culture	1 100,00	Dictée, expositions de peintures, salon artisanal de Noël

Prim'enfance	1 950,00	Gymboree (atelier motricité, 1300 €) – solde ateliers 2015 (650 €)
Upercut	507,00	Achat de chaises (507 €)
TOTAL	57 307,00	

Ces subventions seront versées dans les conditions suivantes :

- 50 % suite à l'adoption de cette délibération par le conseil municipal,
- 50 % sur présentation des justificatifs de dépenses en rapport avec l'objet de la subvention.

Ces dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 92025, compte nature 6574 du budget de l'exercice.

C. Monitorat technique

Bénéficiaires	Montants en €	Objet
BABELLE	650,00	Cours de théâtre
CADLM	6 500,00	Fitness
Centre social Imagine	7 000,00	Accompagnement à la scolarité
Danse Expression	8 000,00	Cours de danse
La cabane dans les arbres	7560,00	Activités parents-enfants
Prim'enfance	1 200,00	Eveil aux livres et arts plastiques
TOTAL	30 910,00	

Ces subventions seront versées, pour les activités organisées par les associations de janvier à décembre, au fur et à mesure de la présentation des documents attestant de l'activité organisée (listes de présence des participants, fiches de paie des intervenants). Pour le mois de décembre, les subventions pourront être versées en janvier de l'année suivante.

Ces dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 92025, compte nature 6574 du budget de l'exercice.

Par ailleurs, pour les mois de novembre et décembre 2015, les subventions seront versées à titre exceptionnel en 2016 et imputées au compte nature 6574, article fonctionnel 92025 de cet exercice pour les bénéficiaires et montants suivants :

Bénéficiaires	Subventions
Prim'enfance	789.60 €
Centre social Imagine	1559.20 €
CADLM	493.20 €

D. Subvention dans le cadre des accueils collectifs de mineurs

La Ville participe, depuis de nombreuses années, au financement des activités de type « accueils collectifs de mineurs » organisées par les associations monsoises « Caramel », Centre Social « Imagine », « Mons Vacances » et « Promesse », en direction des jeunes de 3 à 18 ans.

Afin de permettre le versement des subventions municipales à ces associations pour l'année 2016, il est proposé de les fixer à la hauteur maximale de :

- 20 000 € pour l'association « Promesse », correspondant à ses activités d'accueil de loisirs périscolaires et du mercredi,
- 21 658 € pour le Centre Social « Imagine », au titre de ses activités d'accueil de loisirs enfants et adolescents du mercredi, du samedi et des vacances scolaires,
- 29 012 € pour l'association « Caramel » au titre de ses activités d'accueil de loisirs périscolaires, du mercredi, du samedi et des vacances scolaires.
- 20 000 € pour l'association « Mons Vacances » au titre de ses activités d'accueil de loisirs lors des vacances scolaires.

Pour ces trois associations, les dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 92421 compte nature 6574 du budget de l'exercice.

Par ailleurs, pour leurs activités ayant eu lieu au dernier trimestre de l'année 2015, les 3 subventions suivantes seront versées à titre exceptionnel en 2016 et inscrites au compte nature 6574, article fonctionnel 92421 de cet exercice :

Bénéficiaires	Subventions
Promesse	4 258.06 €
Caramel	1 341.54 €
Centre social Imagine	2 204.99 €

Ces subventions seront versées au fur et à mesure de la présentation, par les associations concernées, des justificatifs nécessaires (états de présence des participants, nombre de journées, de demi-journées ou d'heures de fonctionnement) suivant les barèmes fixés par le conseil municipal lors de sa séance du 17 décembre 2012.

E. Subventions dans le cadre de projet culturel.

Bénéficiaires	Montants en €	Objet
Caramel	8 850,00	Réalisation de la Nuit de l'ombre II
Harmonie Municipale	3 000,00	Aide à la création d'un conte musical
Association AMETHYSTE	600,00	Réalisation d'un spectacle de danse

TOTAL	12 450,00	
--------------	------------------	--

Ces subventions seront versées dans les conditions suivantes :

- 50 % suite à l'adoption de cette délibération par le conseil municipal,
- 50 % sur présentation des justificatifs de dépenses en rapport avec l'objet de la subvention.

Ces dépenses seront imputées à l'article fonctionnel 92024, compte nature 6574 du budget de l'exercice.

Il est, également, proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- attribuer 3 104 € au Centre Social « Imagine » pour l'encadrement des NAP pour une période de 22 semaines de janvier à juillet 2016. Le versement de cette subvention sera opéré au fur et à mesure de la présentation des documents attestant la bonne tenue de l'activité. Cette dépense sera imputée à l'article fonctionnel 92255 et au compte nature 6574 du budget de l'exercice.
- attribuer une subvention de 16 274 € au Comité des Oeuvres Sociales de la Ville. Cette dépense sera imputée à l'article fonctionnel 92020, compte nature 6574 du budget de l'exercice.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager ces dépenses et les imputer aux articles fonctionnels et compte nature correspondants du budget de l'exercice.